



**Dialogue international sur la migration 2017**  
**Comprendre les vulnérabilités des migrants : une approche axée sur les solutions**  
**dans la perspective d'un pacte mondial permettant de réduire les vulnérabilités**  
**et d'autonomiser les migrants**

18-19 juillet 2017  
Salle de conférence XVIII, Palais des Nations, Genève

**Ordre du jour provisoire**

Cet atelier du Dialogue international sur la migration (IDM) 2017 entend être une enceinte mondiale d'examen et d'analyse des vulnérabilités et des capacités des migrants, et vise à orienter la formulation de mesures politiques, programmatiques et opérationnelles appropriées ainsi qu'à renforcer la résilience par des services de protection et d'assistance. Il doit permettre d'identifier les défis qui se posent et de proposer les éléments devant être pris en considération lors de l'élaboration du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

L'objectif global de ce second atelier est d'étudier les vulnérabilités des migrants sous tous leurs aspects, ainsi que les difficultés qu'elles posent : i) en comprenant ces vulnérabilités et en clarifiant la terminologie ; ii) en identifiant les vulnérabilités et en déterminant leurs causes ; iii) en passant en revue les systèmes de protection existants pour les migrants internationaux et en cernant les lacunes et les besoins en matière de protection ; iv) en suscitant un consensus sur les mesures propres à répondre aux vulnérabilités des migrants avant, pendant et après le processus migratoire ; et v) en élaborant des cadres de collaboration et de coopération interorganisations sur des politiques visant à prévenir la vulnérabilité des migrants, d'y faire face et d'y remédier durablement.

Les résultats de cet atelier, de même que ceux du premier atelier, tenu à New York les 18-19 avril 2017, seront consignés dans un rapport complet qui alimentera le processus d'élaboration du pacte mondial, ainsi qu'il est indiqué dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative aux modalités des négociations intergouvernementales (A/RES/71/280).

Première journée	
9 h – 10 h	Enregistrement
10 h – 10 h 30	Ouverture
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• William Lacy Swing, Directeur général de l'OIM</li> <li>• Shirley Ayorkor Botchwey, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale, Ghana</li> <li>• Peter Thomson, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies (<i>message vidéo</i>)</li> </ul>
10 h 30 – 11 h	Mise en situation
11 h – 11 h 10	Remarques liminaires
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ahmed Hussen, Ministre de l'immigration, des réfugiés et de la citoyenneté, Canada</li> </ul>
11 h 10 – 11 h 30	Voix de migrants
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fatumo Farah, Directrice, Himilo Relief and Development Association (HIRDA), Pays-Bas</li> <li>• Monami Maulik, Coordinatrice internationale, Coalition mondiale sur la migration</li> </ul>
11 h 30 – 13 h	<b>Panel 1 : Comprendre la vulnérabilité des migrants : concepts, facteurs déterminants, cadres de protection et lacunes</b>
	<p>Malgré l'ampleur et les effets croissants du phénomène migratoire, les cadres de gouvernance des migrations restent à la traîne, et de nombreux migrants sont exposés à de grands risques en matière de protection au cours du processus migratoire et après leur arrivée à leur destination finale. Les cadres relatifs à la protection des migrants ne garantissent pas le respect des droits de ces derniers ou ne répondent pas aux besoins de tous ceux qui se trouvent aujourd'hui en situation de vulnérabilité. Il convient de souligner que les cadres juridiques existants protègent toutes les personnes, quelle que soit la « catégorie » dont elles relèvent, et que celles-ci sont toutes titulaires de droits. Cependant, ces cadres doivent être mis en œuvre de façon à dûment répondre aux besoins de tous les migrants vulnérables. Le pacte mondial devra s'attaquer à ces lacunes. Cependant, il est impératif de préciser ce que désignent les expressions « migrant vulnérable » et « migrant en situation de vulnérabilité », ainsi que le type de protection et d'aide devant être offert à ces groupes. Il est nécessaire de comprendre les termes employés et de s'entendre sur la meilleure façon de surmonter les défis opérationnels que pose la fourniture de services de protection et d'assistance aux nombreux migrants qui en ont besoin.</p> <p>Cette session fera suite au premier atelier de l'IDM (18-19 avril 2017), qui a porté sur la coopération internationale et la gouvernance des migrations en vue d'identifier les éléments, les modèles et les engagements devant figurer dans le pacte mondial.</p>

	<p>Elle examinera les caractéristiques sociodémographiques qui, selon le contexte, rendent certains migrants plus vulnérables que d'autres, en s'intéressant plus particulièrement aux questions de sexospécificité, au sexe, à l'âge, à l'appartenance ethnique, au handicap et à la diversité, et à l'inclusion. Elle sera l'occasion, en outre, d'analyser la mesure dans laquelle les cadres existants permettent effectivement de répondre aux besoins de protection et d'aide dans le contexte migratoire actuel, de recenser les lacunes en matière de protection, et de réfléchir aux solutions qui pourraient permettre de les combler.</p> <p>Questions visant à orienter les débats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les discussions d'orientation menées à l'échelle mondiale traitent-elles des vulnérabilités des migrants et quelles recommandations en sont issues ?</li> <li>• Comment permettre aux parties prenantes de mieux comprendre la vulnérabilité des migrants ?</li> <li>• Quels sont les cadres de protection existants ? Sont-ils mis en œuvre de manière adéquate ?</li> <li>• Comment intégrer/prendre dûment en considération les éléments relatifs à la protection dans les différents domaines se rapportant à la migration ?</li> <li>• Comment améliorer la mise en œuvre des cadres de protection ?</li> </ul> <p>Modérateur : <b>Vincent Chetail</b>, Professeur de droit international, Directeur, Global Migration Centre</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nanette Thomas</b>, Ministre des affaires politiques et publiques, Sierra Leone</li> <li>• <b>Mohammed Shahidul Haque</b>, Secrétaire aux affaires étrangères, Ministère des affaires étrangères, Gouvernement de la République populaire du Bangladesh</li> <li>• <b>Edward Hobart</b>, Envoyé chargé des questions de migration, Direction Europe, Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth</li> <li>• <b>Matteo Biffoni</b>, Maire de Prato (Italie)</li> <li>• <b>Cecilia Jimenez-Damary</b>, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays</li> </ul>
<b>15 h – 16 h 30</b>	<b>Panel 2 : Identifier les vulnérabilités des migrants – facteurs de vulnérabilité structurels et situationnels</b>
	<p>Les spécialistes de la protection et de l'aide aux migrants ont beaucoup de mal à identifier, dans les flux migratoires, les migrants vulnérables qui ont besoin de services. Leur difficulté tient non seulement à l'ampleur des flux et aux différentes formes de risques en matière de protection auxquels les migrants sont exposés, mais aussi à l'absence d'une définition complète du terme « migrant vulnérable » et à une application disparate des cadres de protection. C'est pourquoi il arrive que les migrants vulnérables « passent entre les mailles du filet ». En outre, étant donné la diversité des vulnérabilités, des causes profondes, des facteurs d'attraction et de répulsion qui influent sur la décision de migrer et les schémas migratoires, il n'existe pas de solution universelle en matière de protection et d'assistance pour répondre aux besoins des migrants, ou groupes de migrants, vulnérables.</p>

	<p>Cette session sera l'occasion de cartographier les vulnérabilités, de discuter des difficultés que pose l'identification de la vulnérabilité des migrants, et d'évaluer les besoins d'aide. Elle examinera les catégories de migrants pouvant être considérés comme étant « les plus vulnérables » (et le niveau/degré de leur vulnérabilité) et dans quels contextes, ainsi que les facteurs, tels que les crises et la gouvernance, l'absence de cohésion sociale (pour cause de discrimination, de xénophobie, de racisme, de stigmatisation, de marginalisation, d'aliénation et d'exclusion sociale), la traite, le trafic illicite, la dégradation de l'environnement/le changement climatique, et les catastrophes. Cette session sera également l'occasion de présenter les pratiques et processus actuellement mis en œuvre pour identifier les migrants vulnérables ayant besoin de protection et d'assistance, pour permettre de tirer des enseignements des systèmes en place à l'échelle nationale.</p> <p>Questions visant à orienter les débats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment le pacte mondial sur les migrations devrait-il traiter les questions relatives aux migrants vulnérables ?</li> <li>• Quels sont les besoins de protection des différentes catégories de migrants vulnérables reconnues sur le plan juridique, telles que les réfugiés, les victimes de la traite et les migrants introduits clandestinement ?</li> <li>• Quels sont les déterminants de la santé et les vulnérabilités sur le plan de la santé des populations migrantes ?</li> <li>• Le cadre d'aide aux migrants vulnérables peut-il permettre de répondre aux besoins de protection des migrants qui n'entrent pas dans les catégories précitées ?</li> <li>• Comment la communauté internationale peut-elle promouvoir une réponse efficace et cohérente aux besoins de protection et d'assistance de tous les migrants vulnérables, quels que soient le contexte ou le statut migratoire ?</li> </ul> <p>Modératrice : <b>Lilana Keith</b>, Responsable des activités de sensibilisation, Droits du travail et droits des enfants, Plateforme pour la coopération internationale concernant les sans-papiers (PICUM)</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Anna Makakala</b>, Commissaire générale des services de l'immigration, Département des services de l'immigration, République-Unie de Tanzanie</li> <li>• <b>Aud Kolberg</b>, Vice-Secrétaire générale, Ministère des affaires étrangères, Norvège</li> <li>• <b>Roxana Castro de Bolling</b>, Directrice de la protection et de l'assistance aux nationaux, Ministère des relations extérieures, Pérou</li> <li>• <b>Elda Gladis Tobar Ortiz</b>, Directrice exécutive, Institut salvadorien pour le développement complet de l'enfant et de l'adolescent (ISNA)</li> <li>• <b>Natapanu Nopakun</b>, Directeur de la division sociale, Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères, Thaïlande</li> </ul>
<p><b>16 h 30 – 18 h</b></p>	<p><b>Panel 3 : Appliquer les cadres politiques et opérationnels dans un contexte migratoire</b></p>
	<p>Il arrive que, pour diverses raisons d'ordre personnel, social, économique, politique et environnemental, les migrants recourent à des pratiques migratoires irrégulières et dangereuses.</p>

Or, les tentatives visant à prévenir ces formes de migration tiennent rarement compte de tout l'éventail des facteurs à l'œuvre. De même, les risques en matière de protection auxquels sont exposés les migrants en route varient considérablement en fonction, par exemple, de l'âge, du statut socioéconomique, du statut migratoire et des routes migratoires empruntées. A leur arrivée à destination, de nombreux migrants restent vulnérables à la violence, aux abus, à l'exploitation et aux violations de leurs droits. Ceux qui rentrent ou sont renvoyés dans leur communauté d'origine et se trouvent dans une situation semblable à celle qui les avait amenés à migrer risquent de recourir une nouvelle fois à des pratiques migratoires irrégulières et dangereuses. Cette session sera l'occasion d'examiner des mesures déjà en place, aux niveaux politique et opérationnel, pour remédier à la vulnérabilité des migrants avant, pendant et après le processus migratoire.

Questions visant à orienter les débats :

- Quels types de politiques et de pratiques peut-on proposer pour prévenir la migration irrégulière et dangereuse avant le début du processus migratoire ?
- Quels cadres/réponses politiques et opérationnels peuvent permettre de réduire la vulnérabilité des migrants à la violence, à l'exploitation, aux abus et aux violations de leurs droits pendant le processus migratoire ?
- Comment, aux niveaux politique et pratique, les mesures de lutte contre la traite et l'exploitation dans des situations d'urgence peuvent-elles réduire la vulnérabilité des communautés touchées par une crise ?

Modératrice : **Elizabeth Ferris**, Professeure-chercheuse, Institut pour l'étude des migrations internationales, Université de Georgetown

Orateurs :

- **Maria Fernandez Rodríguez**, Secrétaire adjointe chargée de l'accès à la justice, Ministère de la justice et des droits de l'homme, Argentine
- **Ola Henriksson**, Directeur général, Département Migration et asile, Ministère de la justice, Suède
- **Ayoade Olatunbosun-Alakija**, Coordinatrice principale de l'action humanitaire, Emergency Coordination Center, Nigéria
- **Pia Oberoi**, Conseillère pour la migration et les droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
- **Nilambar Badal**, Directeur de programme, Asian Human Rights and Culture Development Forum (Asian Forum – Migrants' Center)

**Fin de la première journée**

## Seconde journée

10 h – 11 h 30

### Panel 4 : Intégration et inclusion sociale pour remédier aux vulnérabilités des migrants et les atténuer

Les vulnérabilités débouchent souvent sur l'exclusion et la marginalisation des migrants, ce qui se traduit par des violations de leurs droits et une hostilité à leur égard. D'où l'importance d'intervenir à l'échelle tant nationale que locale pour mobiliser différentes parties prenantes en vue de s'attaquer aux difficultés que rencontrent les migrants. Les principaux acteurs sont, entre autres, les communautés locales, les organisations de migrants (y compris les membres de la diaspora et les migrants eux-mêmes), les gouvernements et le secteur privé. Cette session sera l'occasion d'aborder cette question sous plusieurs angles (par exemple, celui du secteur de la santé et du marché du travail), étant entendu que la santé est un droit de l'homme et une condition préalable à la bonne intégration des migrants. L'intégration et l'inclusion sociale sont plus faciles quand les mesures prises ne laissent personne de côté et veillent à répondre aux besoins sanitaires des migrants et à leur donner accès aux services de santé et autres. L'emploi contribue de manière décisive à l'inclusion économique et, ce faisant, permet aux migrants de contribuer activement au développement économique et social.

Questions visant à orienter les débats :

- Comment améliorer l'intégration et l'inclusion sociale des migrants dans la société d'accueil ?
- Quel rôle le secteur privé peut-il jouer pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir la diversité ? Quel rôle joue la culture pour faciliter la cohésion sociale et l'intégration des migrants et promouvoir la diversité ?
- Quel est le rôle des autorités locales et des urbanistes pour préparer le terrain pour de nouveaux arrivants ?
- Quels types de mesures de politique générale peuvent, à chaque étape de la migration, permettre de garantir une intégration et une inclusion réussies ?
- Comment, en changeant le discours négatif et l'idée que se fait le public des migrants et de la migration en général, peut-on contribuer à de bons résultats en matière d'intégration ?

Modératrice : **Anastasia Crickley**, Présidente, Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale, Vice-Présidente, Association internationale de développement et d'action communautaires, Département des études sociales appliquées, Université de Maynooth, Irlande

Orateurs :

- **José Luis Lacome**, Vice-Ministre de la mobilité humaine, Equateur
- **Marina Del Corral**, Secrétaire générale de l'immigration et de l'émigration, Secrétariat général de l'immigration et de l'émigration, Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale, Espagne
- **Timur Shaimergenov**, Directeur adjoint, Chef du Centre d'analyse des politiques, Bibliothèque du premier Président de la République du Kazakhstan
- **Hibaq Jama**, Conseillère, Ville de Bristol
- **Daniel Klein**, Fondateur, The Perennial Plate

11 h 30 – 13 h	Panel 5 : Promouvoir la résilience et l'agentivité à l'appui des migrants vulnérables
	<p>Cette session sera l'occasion d'examiner les besoins de protection de populations particulières, à savoir les enfants migrants, les femmes migrantes et les jeunes migrants, de se pencher sur la situation des travailleurs migrants, tant réguliers qu'irréguliers, et de s'intéresser à des questions telles que l'exploitation par le travail, l'accès au travail décent, la reconnaissance des qualifications et le travail informel, sans oublier les situations de vulnérabilité extrême dans lesquelles se trouvent ceux qui ne sont pas en mesure de quitter une zone touchée par un conflit, et leurs besoins particuliers en matière d'aide d'urgence et d'appui aux moyens de subsistance. Les débats porteront sur les possibilités d'action qui s'offrent en vue d'efforts mieux concertés pour prévenir les crises provoquées par l'homme, par exemple à la faveur de mesures conjointes dans le domaine de l'action humanitaire et du développement ainsi que de la consolidation de la paix pour s'attaquer aux causes profondes. Cette session s'intéressera en outre à la manière de construire des environnements sûrs et non violents dans les communautés d'origine, de transit et de destination.</p> <p>Questions visant à orienter les débats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les acteurs de l'action humanitaire et du développement peuvent-ils mieux adapter leurs réponses à la vulnérabilité des migrants, à leur exploitation ou à leurs déplacements afin de renforcer la résilience individuelle et collective, et associer les migrants à la mise au point de solutions à leur situation ?</li> <li>• Comment élaborer des politiques et des réponses qui tirent profit des contributions positives des migrants dans les communautés de transit, de destination et de retour en vue d'atténuer la vulnérabilité des migrants ?</li> <li>• Comment les parties prenantes nationales et internationales peuvent-elles renforcer la mise en œuvre de stratégies fondées sur la résilience qui tiennent compte de la mobilité, en particulier en ce qui concerne les dispositifs de mobilité de la main-d'œuvre ?</li> <li>• Que signifient, pour les migrants, le principe de « couverture maladie universelle » et le concept « ne laisser personne de côté » ? Comment concrétiser ces notions ?</li> <li>• Comment assurer la continuité de l'aide dans différents contextes, par exemple lors de la transition clé entre les interventions à caractère exclusivement/essentiellement humanitaire et celles orientées davantage sur le développement ?</li> <li>• Comment les parties prenantes peuvent-elles aider les migrants à atténuer les risques et à diversifier les possibilités et, ce faisant, à réduire leur vulnérabilité aux déplacements ?</li> </ul> <p>Modératrice : <b>Daniela Reale</b>, Protection de l'enfance et des enfants migrants, Save the Children</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Khadjetou Mbareck Fall</b>, Ministre déléguée auprès du Ministre des affaires étrangères et de la coopération, Chargée des affaires maghrébines, africaines et des Mauritaniens de l'étranger, Mauritanie</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Javier Dario Higuera</b>, Directeur chargé des questions de migration, Affaires consulaires et services aux citoyens, Ministère des relations extérieures, Colombie</li> <li>• <b>Daniela Nuñez Pares</b>, Directrice de la coordination institutionnelle pour la santé des migrants, Direction générale des relations internationales, Ministère de la santé, Mexique</li> <li>• <b>Mechthilde Fuhrer</b>, Secrétaire exécutive adjointe de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs du Conseil de l'Europe</li> <li>• <b>Sikander Khan</b>, Directeur, Bureau des programmes d'urgence à Genève, UNICEF</li> <li>• <b>Chidi King</b>, Directrice, Département de l'égalité, Confédération syndicale internationale (CSI)</li> </ul>
<b>13 h – 15 h</b>	<b>Pause</b>
<b>13 h 30 – 14 h 15</b>	<p><b>Manifestation parallèle</b>  <b>Lancement du livre <i>Les migrants et la réduction des risques de catastrophe : pratiques d'inclusion</i></b></p> <p>Modérateur : <b>Vincent Houver</b>, Directeur adjoint, Département des opérations et des situations d'urgence, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Denis McClean</b>, Chef, Communication et sensibilisation, Unité Communication et médias, UNISDR</li> <li>• <b>Mechthilde Fuhrer</b>, Secrétaire exécutive adjointe de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs du Conseil de l'Europe</li> <li>• <b>Lorenzo Guadagno</b>, Administrateur – Programme de renforcement des capacités de l'initiative Migrants dans les pays en crise, OIM</li> </ul>
<b>15 h – 17 h</b>	<p><b>Session 6 : Vers un pacte mondial sur les migrations : initiatives globales et concertées de réduction de la vulnérabilité et d'autonomisation des migrants</b></p> <p>Cette session sera l'occasion d'examiner les moyens de concrétiser la protection des migrants en situation de vulnérabilité dans le pacte mondial sur les migrations, de prendre en considération les difficultés particulières des populations vulnérables, et de mobiliser la coordination internationale aux fins de la gouvernance des migrations. Elle permettra en outre de réfléchir à des politiques et à des programmes concrets pour prévenir la vulnérabilité des migrants, y faire face et y remédier durablement. Les discussions aborderont différentes approches régionales et internationales suivies pour s'attaquer aux vulnérabilités des migrants, ainsi que les moyens de les prendre en considération lors de l'élaboration du pacte. Cette session permettra, en outre, d'examiner les rôles de différents acteurs et la manière de les mobiliser tout en maximisant les possibilités de coordination et de coopération et en évitant les chevauchements d'activités et le gaspillage des ressources (approche associant l'ensemble du gouvernement, rôle de la société civile : inclusion, changement de discours ; contribution de la diaspora à l'autonomisation des migrants, réduction des vulnérabilités).</p> <p>Questions visant à orienter les débats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les rôles des différents acteurs en matière de prévention et d'atténuation de la vulnérabilité des migrants ?</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment renforcer les efforts de coordination et de coopération déployés à l'échelle internationale pour s'attaquer à la vulnérabilité des migrants et autonomiser ceux-ci ?</li> <li>• Comment le système multilatéral peut-il stimuler les discussions et susciter un consensus sur l'intégration de ces questions dans le pacte mondial sur les migrations ?</li> </ul>
<b>15 h – 16 h</b>	<b>Panel 1</b>
	<p>Modérateur : <b>Jean-Christophe Dumont</b>, Chef de la Division des migrations internationales, Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>George Jashi</b>, Secrétaire exécutif, Secrétariat de la Commission d'Etat chargée des questions de migration, Agence de développement du service public, Ministère de la justice, Géorgie</li> <li>• <b>Gibril Faal</b>, Directeur de GK Partners, Directeur par intérim de la Plateforme de Développement de la Diaspora Afrique-Europe (ADEPT)</li> <li>• <b>Marius Olivier</b>, Directeur, Institute for Social Law and Policy (ISLP), Professeur extraordinaire, Faculté de droit, North-West University</li> </ul>
<b>16 h – 17 h</b>	<b>Panel 2</b>
	<p>Modératrice : <b>Laura Thompson</b>, Directrice générale adjointe de l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mohammed Shahidul Haque</b>, Secrétaire aux affaires étrangères, Ministère des affaires étrangères, Gouvernement de la République populaire du Bangladesh</li> <li>• <b>Mahboub Maalim</b>, Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)</li> <li>• <b>Christine Matthews</b>, Conseillère politique principale, Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations</li> <li>• <b>Mirela Stoia</b>, Directrice des services de l'immigration, PricewaterhouseCoopers</li> </ul>
<b>17 h – 18 h</b>	<p><b>Synthèse et conclusions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Laura Thompson</b>, Directrice générale adjointe de l'OIM</li> </ul>
<b>Fin de l'atelier</b>	